

protection dont ils ont besoin. Du reste, Charlemagne, en habile politique, avait compris quelle puissante alliance il trouverait dans les lettres et les sciences pour sa mission civilisatrice et l'unification de son grand empire. Dans cette pensée, il réorganisa partout les écoles et les bibliothèques, et en établit une dans le monastère alors déjà célèbre de l'Île-Barbe, depuis tombé en ruines, pendant les horribles bouleversements de ces temps désastreux.

Leidrade occupait alors le siège archiépiscopal de Lyon. Il était l'ami du grand empereur et fut son *missus dominicus*. Homme d'une puissante énergie, doué d'une grande initiative et pénétré de la pensée de son souverain, il releva la plupart des monastères saccagés, et rendit aussi celui de l'Île-Barbe aux sciences et aux lettres, comme à la vénération des populations. Peu d'années après, il put mander à Charlemagne qu'il avait rouvert les écoles de Lyon, que leurs clercs y étudiaient, avec succès, les livres saints, et que beaucoup savaient les copier : « Similiter libros Salomonis vel libros psalmodiarum atque Job in libris quoque conscribendis. » Du reste, à dater de ce moment, il se trouva toujours, dans tous les monastères, des moines qui copiaient les anciens auteurs, même les classiques grecs et latins. Mais, malgré le zèle des copistes, le nombre des livres ne put pas augmenter beaucoup, et on regardait comme une chose merveilleuse que la copie d'une bible eut été faite en cinq mois, par cinq religieux. Lorsqu'un monastère possédait 150 volumes (1), il se glorifiait de sa bibliothèque. Les manuscrits étaient donc des plus rares et des plus précieux, et on les conservait avec le plus grand soin dans les Trésors des églises. Ceux, comme les antiphonaires, d'un usage journalier, étaient attachés avec une chaîne de fer aux pupitres qui les portaient (2).

(1) Au milieu du XII^e siècle, la grande abbaye de Cluny ne possédait encore que 570 volumes, dont le catalogue semble avoir été rédigé sous l'administration de l'abbé Hugues III, de 1158 à 1161, et a été publié par M. Léopold Delisle dans le « Cabinet des manuscrits de la Bibl. nat., » p. 459, t. II.

(2) L'abbé Raymond de Cluny, mort en 1322, fit faire, entre autres, un graduel